

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1080 DU 27 AOÛT 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BONNES VACANCES

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

SUIVEZ NOUS SUR :

facebook

twitter

Google+

Email

74 290 CHÔMEURS EN GUADELOUPE

AU MOIS DE JUILLET 2014

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 9

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 14

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 16

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 18

Nombre de pages :19

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**
wesleyAminata.

Jusqu'à la fin du mois d'août, La NATION paraîtra trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi .

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

EN FRANCE NOUVEAU GOUVERNEMENT POUR APPLIQUER LA MÊME POLITIQUE

Le chef de l'Etat avait demandé mardi matin au Premier ministre de « composer un gouvernement de clarté sur la ligne, les comportements, la composition et la majorité ». S'agissant de la « clarté de la ligne », le gouvernement Valls II présenté ce mardi la démontre en tous points. A commencer par le choix du successeur d'Arnaud Montebourg à Bercy : c'est l'ancien Monsieur économie de l'Elysée Emmanuel Macron, qui hérite du poste. L'ex-banquier d'affaire de la banque Rothschild est l'un des inspirateurs du pacte de responsabilité. Déjà pressenti en avril dernier par Manuel Valls pour rejoindre le gouvernement, il s'était vu opposer un veto de François Hollande qui considérait que la politique est d'abord affaire d'élus. Cette fois, le président a passé outre. Il s'est aussi offert un symbole de renouvellement avec les promotions de Fleur Pellerin (Culture et communication) et surtout de Najat Vallaud-Belkacem à l'Education nationale, qui poursuit son ascension éclair en devenant la première femme à ce poste. Parce que la politique est aussi affaire de psychologie, le porte-parole des députés PS Thomas Thévenoud, élu de Saône-et-Loire qui entretient de bonnes relations avec Arnaud Montebourg tout en restant légitimiste, fait son entrée au gouvernement comme secrétaire d'Etat au Tourisme, au Commerce extérieur et aux Français de l'étranger Alain Vidalies, proche de Jean-Marc Ayrault et ancien soutien de Martine Aubry, fait lui son retour dans l'équipe. Des nominations calculées mais pas de nature à consolider la base parlementaire du gouvernement subitement rétrécie par les départs de lundi. Les Radicaux de gauche conservent leurs ministres aux mêmes postes. Sollicités, les écologistes ne rejoignent pas l'équipe qui ne comptent pas non plus

de nouveaux fidèles de Martine Aubry. À l'Assemblée, les majorités s'annoncent donc aléatoires. Même avec les Radicaux de gauche, la majorité tient à 16 voix (sans le renfort des écologistes). Or le nombre de frondeurs du PS a oscillé entre 41 (fin avril sur le plan d'économie de 50 milliards) et 33 (début juillet, sur le budget rectificatif de la sécurité sociale). Il faudra donc compter sur des voix écologistes toujours incertaines. Parmi les socialistes, les animateurs de la fronde espèrent bien élargir leur périmètre à des fidèles de Benoît Hamon (une dizaine) jusque-là disciplinés, ou à d'autres élus ébranlés par l'absence de résultat et ce qu'ils considèrent comme un signal de fermeture politique envoyé par le gouvernement. « Il y a désormais une cohabitation entre deux gauches au sein même du PS », souligne le député de la Nièvre Christian Paul, qui assène en direction de l'exécutif : « La réponse par la purge est un aveu de faiblesse extraordinaire ». À l'Élysée, on se rassure avec les propos mesurés tenus par Benoît Hamon lundi soir : « Je ne vais pas entrer dans l'opposition ». « Il y a un bon usage à faire de Hamon au Parlement », insiste un ministre, qui estime qu'il sera plus aisé de discuter avec l'ex-ministre de l'Éducation qu'avec les animateurs actuels de la fronde. Voilà pour ceux qui positivent. Mais telle n'est pas l'ambiance prédominante au gouvernement et au Parlement. « Quel pataquès, la situation s'est emballée », soupire un autre ministre. « Nous les députés, on a pris un 33 tonnes dans la figure hier », lâche un élu. Manuel Valls a décidé de prendre de front la difficulté. Il a annoncé ce mardi soir sur France 2 qu'il sollicitera un vote de confiance à l'Assemblée alors que rien ne l'y oblige. Pour les projets de loi qui suivront, à commencer par le budget 2015, tous les scénarios circulent au sein du gouvernement et dans la majorité. Le recours à l'article 49.3 (qui permet l'adoption d'un texte sans vote), jusqu'à présent exclu par François Hollande et Manuel Valls ? « C'est sous Rocard qu'on a le plus souvent utilisé cet article et on dit aujourd'hui qu'il a fait les réformes les plus efficaces. Le moyen d'y arriver importe peu », déclare désormais le président de la commission des Lois, Jean-Jacques Urvoas, un fidèle du Premier ministre. Un ministre proche du chef de l'État va plus loin. « Allons-y franchement : gouvernons par ordonnance. Il ne faut pas seulement un gouvernement de combat mais des annonces fortes et des actions rapides ». En attendant, les dirigeants de la majorité multiplient les appels à l'unité. « Nous avons le droit ni à la division ni à l'échec » a prévenu lundi le président de l'Assemblée, Claude Bartolone, évoquant le risque d'« un 21 avril en pire ». Ce mardi le chef de file des députés

PS, Bruno Le Roux, a averti les élus tentés de basculé dans la fronde : « On sait l'autre politique possible dans ce pays : la politique de la droite, celle qui double la réduction des déficits ». Un proche de Benoît Hamon, le député Régis Juanico explique être prêt à voter la confiance. Mais pour le budget 2015, « on verra... c'est trop tôt ». Il lui fallait lui aussi digérer les dernières 48 heures.

Manuel Valls s'est exprimé mardi soir sur France 2, après l'annonce du nouveau gouvernement qui se réunira ce mercredi pour son premier conseil des ministres. La Tribune fait le point sur les phrases les plus marquantes de son intervention.

Valls a défendu la nomination de Macron

"J'entends des critiques, des étiquettes, qui à mon avis sont dépassées, surannées", a-t-il estimé, alors que la nomination à l'Economie d'Emmanuel Macron, l'ancien conseiller économique de François Hollande, l'un des artisans du Pacte de responsabilité, marque une rupture idéologique avec son prédécesseur Arnaud Montebourg. Interrogé encore pour savoir si l'arrivée d'Emmanuel Macron au gouvernement n'était pas le symbole d'un tournant libéral, le Premier ministre a jugé qu'"au lieu de se diviser", il était "temps de se rassembler" afin de "faire les réformes nécessaires" et "débloquer le pays". "Et alors, on ne peut pas dans ce pays être entrepreneur, banquier, commerçant, artisan?", s'est étonné aussi le Premier ministre devant le journaliste qui rappelait le parcours professionnel d'Emmanuel Macron, passé par la banque Rothschild.

Valls a défendu sa politique "équilibrée"

Manuel Valls a réaffirmé avoir la conviction que la politique menée "est la bonne". Il a d'ailleurs fermement récusé mener une "politique d'austérité". "Nous ne menons pas une politique d'austérité", a dit le Premier ministre, mais "je suis pour le sérieux budgétaire, je sais que nous ne pouvons pas vivre au-dessus de nos moyens". La politique suivie est "une politique équilibrée qui va produire des résultats mais il faut du temps (...). Il n'y a pas d'autre politique", a encore déclaré Manuel Valls.

Ce sont les propos d'Arnaud Montebourg qui ont déclenché le remaniement

"Ce sont les faits, les déclarations qui ont été rappelées qui ont déclenché, oui, cet acte d'autorité du gouvernement", a affirmé le Premier ministre, faisant allusion aux propos tenus le week-end dernier par le ministre de l'Économie sortant, qui avait critiqué la politique économique menée. "Le débat, il doit être mené notamment au sein du gouvernement (...) Depuis cinq mois, je privilégie le débat collectif au sein du gouvernement, au sein du Conseil des ministres et à l'occasion des réunions de ministres", a-t-il fait valoir. "Mais quand une décision est prise, quand la ligne est définie, quand le parlement donne la confiance au gouvernement sur l'orientation que j'ai présentée il y a quelques mois à l'occasion de mon discours de politique générale, quand nous votons le pacte de responsabilité, quand l'Assemblée nationale vote des mesures importantes notamment la baisse des impôts pour les revenus les plus modestes et les classes moyennes, (...) quand l'Assemblée nationale vote la réforme territoriale, (...) nous agissons", a dit Manuel Valls. "Donc, a souligné le Premier ministre, il y a une seule ligne, et les membres du gouvernement ne peuvent pas se donner en spectacle".

Un vote de confiance sur un programme de travail

Manuel Valls a également indiqué qu'il soumettrait son nouveau gouvernement à un vote de confiance "sur un programme de travail" en septembre ou en octobre. Le Premier ministre a aussi réfuté tout risque d'isolement du gouvernement, alors que des voix au PS contestent ouvertement l'orientation de l'action gouvernementale de ces derniers mois: "Il y a, a-t-il dit, beaucoup de parlementaires écologistes qui nous soutiennent, les radicaux de gauche sont toujours engagés avec nous et puis surtout il y a l'immense majorité des députés socialistes qui nous soutiennent". "La majorité, elle sera là [lors du vote de confiance], il ne peut pas en être autrement", a-t-il affirmé. "Si la majorité n'était pas au rendez-vous, ce serait fini, nous ne pourrions pas poursuivre notre oeuvre". Une dissolution ? "Je ne l'imagine pas", a-t-il tranché.

Des annonces sur le logement "dans 48h"

"Il faut faire les réformes nécessaires pour le logement parce qu'il y

a un vrai problème. Je ferai des annonces dans 48 heures", a assuré Manuel Valls. Le président François Hollande a promis la semaine dernière un nouveau "plan de relance" pour le secteur, alors que les efforts du gouvernement n'ont pas permis jusqu'ici d'enrayer l'effondrement de la construction. L'attente d'un nouveau train de mesures pour relancer la construction, érigée en priorité de la rentrée par l'exécutif, s'est encore renforcée mardi, avec l'annonce d'une poursuite de la chute des mises en chantier de logements neufs entre mai et juillet. Les mises en chantier ont continué à se détériorer sur cette période, avec un recul de 13,3% sur un an, pour s'établir à 73.468, et ont même dégringolé de 16% pour les logements classiques (hors résidences), selon les statistiques du ministère du Logement publiées mardi.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

1,2 % DE CHÔMEURS EN GUADELOUPE DE PLUS AU MOIS DE JUILLET

Selon l'Administration du travail ,fin juillet 2014, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 61 520 en Guadeloupe et Îles du Nord. Ce nombre augmente de 1,2 % par rapport à fin juin 2014 (soit +700). Sur un an, il est en hausse de 1,2 %. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 68 810 fin juillet 2014. Ce nombre augmente de 1,9 % par rapport à fin juin 2014 (soit +1300). Sur un an, il croît de 1,9 %. Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories, le seul qui soit significatif , s'élève à 74290 soit une augmentation de 1,6 % au mois de juillet et de 4,1 % sur un an . Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminuent en Guadeloupe et Îles du Nord, au cours des trois derniers mois de 7,0 % par rapport aux trois mois précédents. Cette baisse concerne uniquement les offres d'emploi non durable (moins de 6 mois, - 16,5 %). Les offres d'emploi durable (6 mois ou plus) augmentent de 3,0 %.La situation de l'emploi continue donc à se dégrader .

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE dénonce la coupable inaction des autorités françaises en face de ce drame qui mine la société guadeloupéenne et demande l'adoption d'une nouvelle politique et de nouvelles méthodes pour atteindre le plein emploi .

EN FRANCE LE CHÔMAGE S' ÉTEND AUSSI

Premier coup dur pour le nouveau gouvernement Valls: le chômage a fortement augmenté en juillet, pour atteindre un nouveau record de 3,424 millions de demandeurs d'emploi sans activité en métropole, après neuf mois d'affilée de hausse. Pôle emploi a accueilli en juillet 26.100 inscrits supplémentaires (+0,8%) en catégorie A (sans aucune activité), a annoncé mercredi le ministère du Travail. En incluant l'outre-mer, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité s'élève à 3,689 millions (+0,7%). Le chômage enregistre sa plus forte hausse depuis février, il avait alors augmenté de 31.500 demandeurs d'emploi sans activité. Depuis l'élection de François Hollande en mai 2012, plus de 500.000 chômeurs supplémentaires ont poussé la porte de Pôle emploi. La hausse de juillet "traduit une croissance nulle dans la zone Euro comme en France", a commenté François Rebsamen dans un communiqué. La hausse est du même ordre de grandeur en intégrant les chômeurs ayant exercé une petite activité (+40.600 en métropole, +0,8%), pour des plus hauts historiques de 5,084 millions en métropole et de 5,387 millions avec l'outre-mer. En juillet, aucune classe d'âge n'a été épargnée. Le chômage des jeunes, qui stagnait depuis octobre 2013, est reparti à la hausse (+0,7). Il enregistre malgré tout un léger mieux (-1,8%) sur un an. Pour eux, le gouvernement mise sur l'alternance. M. Hollande doit présider le 19 septembre une réunion pour "lever tous les obstacles" à l'apprentissage, avec pour objectif 500.000 apprentis en 2017. "Les dispositifs d'accompagnement, de type emplois d'avenir, commencent à s'essouffler, on voit les limites de cette politique de contrats aidés", analyse Bruno Duvigneau, économiste à l'OFCE.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE COSTA RICA DÉFEND CUBA

Le gouvernement du Costa Rica, qui est à la tête de la Communauté des États Latino-américains et Caribéens cette année, a fait preuve de dignité en avertissant Washington qu'il n'acceptera pas que l'USAID utilise son territoire et ses citoyens pour mener des actions subversives contre des pays amis, indépendamment de leur couleur politique. C'est Mariano Figueres, directeur des Services de Sécurité et d'Intelligence du Costa Rica qui a lancé cette mise en garde, quelques semaines après les révélations sur le dernier projet subversif contre Cuba organisé en partie sur le territoire costaricain et avec des citoyens de ce pays d'Amérique centrale, par l'Agence Étasunienne pour le Développement International, USAID. Mariano Figueras a expliqué qu'il s'agit d'une question de souveraineté nationale pour son pays. En effet, cette agence, qui a été expulsée de plusieurs pays latino-américains, s'est avérée être une façade de la Maison Blanche pour mener ses projets de déstabilisation contre les gouvernements de Bolivie, d'Équateur, de Cuba et du Venezuela, entre autres. Cette nouvelle condamnation s'ajoute à celle de plusieurs pays de l'ALBA, l'Alliance Bolivarienne pour les Peuples de Notre Amérique. Pour sa part, Cuba a dénoncé l'ingérence étasunienne au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ce projet, dans le cadre duquel étaient recrutés des jeunes latino-américains payés pour travailler dans la clandestinité et pour repérer de jeunes Cubains susceptibles de devenir des opposants politiques, a provoqué une levée de boucliers dans notre pays. Ce qu'il y a de significatif dans la prise de position du Costa Rica au sujet de l'USAID est que ce petit pays d'Amérique centrale a toujours été un soutien de la politique latino-américaine de Washington. Or, son nouveau gouvernement préside actuellement le quartet de la CELAC, composé de Cuba, de l'Équateur et d'Antigua et Barbuda. Le nouveau rapport de force en Amérique latine se confirme avec cette réaction du nouveau gouvernement du Costa Rica et de plusieurs leaders d'opposition de ce pays, qui a rejoint le mouvement progressiste qui gagne la région. Avec ce nouveau projet de l'USAID, Washington s'est tirée une balle dans le

ped et a soulevé une vague de condamnations en Amérique latine et dans les Caraïbes, une région qui affirme avec de plus en plus de force son indépendance, bien loin de la vieille image de l'arrière cour des États-Unis.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

HAÏTI : RÉUNION DE LA CENTRALE DES TRAVAILLEURS HAÏTIENS

La Confédération des travailleurs haïtiens (CTH) pour mieux accompagner la classe laborieuse a organisé jeudi 21 août 2014 à Port-au-Prince une rencontre d'échanges avec les secrétaires à l'organisation et les secrétaires aux finances des fédérations et syndicats nationaux affiliés. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Confédération des travailleurs des secteurs public et privé (CTSP) sis à la rue Joseph Janvier sous les auspices du Département d'organisation et actions revendicatives (DORAR), conduit par monsieur Ricot Palès Dolcé et du Département d'administration et des finances (DAF), piloté par monsieur Rigaud Xavier, tous deux présents, a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs impressions quant à la formule à adopter pour inciter les membres de la CTH à payer leur cotisation syndicale. Selon monsieur René Prével Joseph, secrétaire général de la CTH, cette rencontre vise également à donner des outils stratégiques aux responsables de finances des fédérations et syndicats nationaux affiliés, afin de pratiquer une politique financière pouvant aider leurs organisations respectives à rendre accessibles certains services aux associations de base ainsi qu'à leurs membres. Le DORAR, représentant le moteur de la CTH, a un rôle important à jouer en terme de « croissance » pour pouvoir porter les revendications de chaque secteur devant les instances de l'Etat, a par ailleurs déclaré monsieur Joseph. Il a en outre plaidé en faveur d'une campagne intensive au niveau local, régional et national pour pouvoir sensibiliser les membres de la CTH à la cotisation syndicale et au renforcement structurel en vue d'un fonctionnement régulier des différentes structures de l'organisation. Les participants et participantes dont certains venus de la province, ont discuté les deux propositions présentées respectivement par monsieur Jacques Belzin, président de la CTH et monsieur Henriquez Nestand, membre du comité exécutif de l'organisation et dirigeant de la

Fédération haïtienne des travailleurs artisans professionnels (FEHATRAP), relatives à l'adoption d'une nouvelle carte de membre pour une durée de quatre ans et au paiement annuel ou mensuel de la cotisation. Entre 150 et 300 gourdes, les participants se sont entendus sur une proposition de 250 gourdes comme cotisation pour la première année, à soumettre au prochain conseil de la CTH. La Confédération des travailleurs haïtiens qui a 55 ans met en place depuis le début de cette année plusieurs programmes de formation au profit de ses dirigeants, cadres intermédiaires, de dirigeants de fédérations, syndicats nationaux et d'associations de base dans le cadre de la nouvelle vision de l'équipe dirigeante, issue du congrès de novembre 2013, qui s'est tenu au local de l'Institut national de formation sociale (INAFOS), situé sur la route de Frères (Pétion-Ville), a rappelé son secrétaire général monsieur René Prévil Joseph. Avec l'appui financier de la Confédération syndicale internationale (CSI) et la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), établies en Belgique, la CTH poursuit ses actions mises en branle à partir d'une politique d'intégration et inclusive tournée autour de trois concepts : Organisation - Solidarité - Pouvoir social.

BRÉSIL : LA SURPRISE MARINA SILVA

Surprise de la campagne à l'élection présidentielle brésilienne d'octobre, Marina Silva, a tenu tête mardi à une présidente Dilma Rousseff sur la défensive, lors du premier débat télévisé de la campagne entre les sept candidats. Portée par deux sondages consécutifs qui la donnent contre toute attente victorieuse en cas de second tour face à la présidente-candidate de gauche, cette femme noire de 56 ans, écologiste, fervente chrétienne évangélique hostile à l'avortement, est apparue très à l'aise durant les trois heures de ce débat. Se posant au-dessus de la mêlée, elle a promis une nouvelle politique conciliant stabilité économique et justice sociale, renvoyant dos à dos les deux formations qui dirigent le Brésil depuis 20 ans, le Parti des travailleurs de Dilma Rousseff (PT, gauche) et le Parti social démocrate brésilien (PSDB, centre-droit) du candidat Aécio Neves. Ce premier débat télévisé de la campagne organisé à 40 jours du premier tour du 5 octobre est intervenu quelques heures après la publication d'un second sondage en quelques jours la donnant victorieuse face à Dilma Rousseff au second tour, mais cette fois avec une forte avance de neuf points (45% contre 36% des intentions de vote) qui a fait l'effet d'une

bombe dans les état-majors politiques et les médias brésiliens. Ancienne sénatrice et ministre de l'Environnement de l'ex-président Lula (2003-2010), elle a été investie candidate il y a quelques jours par le Parti socialiste brésilien (PSB, centre-gauche), après la mort dans un accident d'avion le 13 août de son candidat Eduardo Campos. Elle s'était alliée à lui pour briguer la vice-présidence faute d'avoir pu présenter sa propre candidature. Sa forte progression dans les sondages n'est toutefois qu'une demi-surprise. Passée à l'opposition, Marina Silva avait créé la sensation de l'élection de 2010 remportée par Mme Rousseff, terminant troisième avec 20% des voix à la tête d'un tout petit parti écologiste. Seule personnalité politique avec Lula à avoir conservé sa popularité intacte lors de la fronde sociale historique des Brésiliens en juin 2013, elle n'a pas hésité à attaquer Dilma Rousseff, qualifiée de gestionnaire dénuée de vision stratégique, et Aécio Neves, qu'elle a relégué au troisième rang dans les sondages. Lors du débat télévisé, elle a accusé Mme Rousseff de minimiser l'ampleur des carences du Brésil en matière de santé, d'éducation, de transports publics - thèmes au coeur des revendications des manifestants de juin 2013 - et d'avoir commis des erreurs évidentes au plan économique qui ont contribué à la hausse de l'inflation et à un fort ralentissement de la croissance, après le boom économique des années Lula. Soutenu par les milieux d'affaires, Aécio Neves a également attaqué le bilan économique de Dilma Rousseff, alors que les marchés tablent sur une croissance d'à peine 0,7% en 2014. Vêtue de blanc comme Marina Silva, Dilma Rousseff a défendu avec force, et chiffres à l'appui, son bilan économique-social. Elle a notamment souligné que le chômage n'avait jamais été aussi bas au Brésil (environ 5%), et que l'exploitation progressive des énormes réserves de pétrole en eaux profondes du Brésil offrait de nouvelles perspectives de développement au géant émergent d'Amérique latine. Elle a en particulier défendu les mesures adoptées en réponse à la fronde sociale de 2013 comme l'appel à 13.000 médecins cubains et l'adoption d'une loi attribuant l'intégralité des royalties du pétrole aux secteurs de la santé et de l'éducation. Faute de pouvoir défendre un bilan économique flatteur, elle a assuré que son premier mandat avait posé les bases d'un nouveau cycle de croissance économique.

CESSEZ LE FEU PERMANENT EN PALESTINE ?

Israël et le Hamas ont annoncé un accord pour un cessez-le-feu permanent au 50e jour d'une guerre qui a fait plus de 2.000 morts palestiniens, près de 70 côté israélien et dévasté la bande de Gaza. Israël et le Hamas ont conclu un accord de cessez-le-feu illimité dans la bande de Gaza, destiné à mettre fin à sept semaines d'un conflit qui a fait plus de 2.000 morts, ont annoncé mardi les deux camps et l'Égypte, qui a joué les médiateurs. Le cessez-le-feu devait entrer en vigueur mardi à 16h00 GMT, a précisé le ministère égyptien des Affaires étrangères. Plusieurs dirigeants du Hamas, le mouvement qui contrôle la bande de Gaza, et du Jihad islamique, la deuxième force dans l'enclave palestinienne, sont apparus mardi soir en public, pour la première fois depuis le début de la guerre avec Israël il y a 50 jours. Quelques minutes après l'heure prévue, des sirènes d'alerte ont cependant retenti dans le sud d'Israël. Tsahal a dit vérifier si des roquettes sont tombées sur le sol israélien. « Israël a accepté une proposition égyptienne en vue d'un cessez-le-feu total et illimité », a déclaré un haut responsable israélien, confirmant une information annoncée un peu plus tôt de source palestinienne puis égyptienne. Le ministère égyptien des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué que l'Etat hébreu avait autorisé l'entrée à Gaza d'aide humanitaire et de matériel de reconstruction. Plus tôt dans la journée, Tsahal avait continué à viser des tours de Gaza, détruisant avant l'aube deux des plus hauts immeubles de l'enclave palestinienne. Selon des représentants palestiniens au Caire, la proposition égyptienne sur laquelle les deux camps se sont entendus prévoit, outre la trêve, l'ouverture immédiate des points de passage entre Gaza, Israël et l'Égypte, ainsi qu'un élargissement de la zone de pêche palestinienne en Méditerranée. Dans un second temps, un mois après l'arrêt des combats, Israéliens et Palestiniens devraient entamer des négociations sur la construction d'un port à Gaza et sur la libération de membres du Hamas détenus par Israël en Cisjordanie occupée, ont-ils ajouté. Le ministère égyptien des Affaires étrangères s'est contenté d'indiquer dans son communiqué que les pourparlers indirects reprendraient au Caire dans un délai d'un mois suivant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Mardi, les raids aériens israéliens ont fait six nouveaux morts à Gaza, portant

à 2.129 le nombre de Palestiniens tués en 50 jours de conflit, dont plus de 490 enfants, selon des sources médicales. Les groupes armés ont de leur côté tiré 70 roquettes, selon l'armée israélienne, dont l'une a endommagé une maison de la ville côtière d'Ashkelon et fait dix blessés légers. Une autre roquette a été interceptée dans les environs de Tel Aviv. Depuis le 8 juillet, le bilan du conflit côté israélien s'élève à 64 soldats et quatre civils tués. Ces derniers jours, l'armée israélienne avait concentré ses frappes contre les principaux bâtiments de Gaza, présentés comme des « sites terroristes » abritant des centres de commandement et de contrôle du Hamas. La tour Bacha, un immeuble comprenant des habitations et des bureaux, et la tour résidentielle connue sous le nom de « complexe italien » ont ainsi été détruites aux premières heures de mardi. Vingt personnes ont été blessées dans le bombardement du complexe italien, les avertissements lancés aux habitants et deux projectiles non-explosifs tirés par des drones en guise de coups de semonce ayant permis d'éviter un bilan plus lourd. Le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, a accusé l'Etat hébreu d'un « acte de vengeance sans précédent contre des civils » visant à dissuader les Palestiniens de soutenir le mouvement islamiste.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a terminé à l'équilibre mercredi, partagée entre l'optimisme après la bonne tenue de Wall Street et l'attentisme en l'absence d'annonce économique majeure, sur fond de regain du yen face aux principales devises. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a affiché un petit gain de 0,09% (+13,60 points) à 15'534,82 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a progressé de 0,07% (+0,91 points) à 1285,92 points. La séance a été moyennement active avec un peu plus de 2 milliards de titres échangés sur le premier marché. A la clôture de la place tokyoïte, le dollar se situait à 103,99 yens et l'euro à 136,98 yens, tous deux en recul par rapport à leurs cours des premières heures de la matinée. Une devise japonaise plus élevée incite les donneurs d'ordres à vendre des actions des groupes exportateurs.

ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé tout proche de l'équilibre mercredi sur fond de calendrier économique très léger et en l'absence de nombreux courtiers, n'empêchant pas le S&P 500 de se hisser de justesse à un nouveau sommet. Selon les résultats définitifs à la clôture, le Dow Jones Industrial Average a grappillé 0,09% ou 15,31 points, à 17.122,01 points tandis que le Nasdaq, à dominante technologique, a lâché 0,02% ou 1,02 point, à 4.569,62 points. Après quelques hésitations à la clôture, l'indice élargi S&P 500 a quant à lui atteint in extremis un nouveau record, à 2.000,12 points, en hausse de 0,10 point. Hormis cette performance de dernière minute, ce fut une journée très calme et sans grand volume, a remarqué Peter Cardillo, de Rockwell Global Securities. Il n'y pas (eu) de nouvelle économique, (ni) beaucoup d'intérêt acheteur ou de vendeurs et les investisseurs en profitent pour consolider leurs gains, a-t-il continué. Le marché obligataire a progressé. Le rendement des bons du Trésor à 10 ans a reculé à 2,361% contre 2,391% mardi soir, et celui des bons à 30 ans à 3,109% contre 3,152% la veille à la clôture.

EUROPE

Après deux semaines et demie de rally, les Bourses européennes ont marqué une pause mercredi, pénalisées par des annonces macroéconomiques au sein de la zone euro et des publications d'entreprises décevantes. L'optimisme des investisseurs sur de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire par la Banque centrale européenne (BCE) lors de la réunion de son conseil des gouverneurs la semaine prochaine a aussi été tempéré par le ministre allemand des Finances, et l'euro s'est légèrement raffermi après avoir touché un plus bas de 13 mois contre le dollar. À Paris, l'indice CAC 40 a clôturé quasi-inchangé (+0,04% et +1,85 point) à 4.395,26 points. Le Footsie britannique termine en hausse de 0,12% tandis que le Dax allemand abandonne 0,19%. L'indice EuroStoxx 50 cède 0,1% mais le FTSEurofirst 300 gagne 0,1%.

CHANGE

L'euro peinait à se reprendre face au dollar mercredi, restant proche de ses plus bas en près d'un an du fait de l'anticipation de

nouvelles mesures de soutien monétaire par la Banque centrale européenne (BCE). Vers 16H00 GMT , la monnaie unique européenne valait 1,3195 dollar, contre 1,3169 dollar mardi vers 21H00 GMT. Vers 00H25 GMT mercredi, l'euro est tombé à 1,3153 dollar, son niveau le plus faible depuis le 6 septembre 2013. L'euro tentait de se reprendre face à la monnaie nippone, à 137,14 yens contre 137,03 yens mardi soir. Le dollar baissait légèrement face à la devise japonaise, à 103,93 yens contre 104,05 yens la veille. En début d'échanges asiatiques, "l'euro a poursuivi sa baisse, tombant à un plus bas en un an face au dollar du fait des attentes grandissantes d'une action de la Banque centrale européenne pour contrer une croissance et une inflation basses", commentait Lee Mumford, analyste chez Spreadex. Vers 16H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 79,60 pence pour un euro, et progressait face au billet vert, à 1,6575 dollar pour une livre. La devise suisse montait face à la monnaie unique européenne, à 1,2068 franc suisse pour un euro, atteignant même vers 12H40 GMT 1,2059 franc, son niveau le plus fort depuis début décembre 2012. La monnaie suisse progressait également face au dollar, à 0,9145 franc suisse pour un dollar, après avoir atteint vers 00H25 GMT 0,9185 franc, son niveau le plus faible en neuf mois. La devise chinoise a terminé à 6,1434 yuans pour un dollar, contre 6,1531 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.282,75 dollars au fixing du soir, contre 1.286 dollars mardi.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

POTÉGER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES .

Toute victime de violences conjugales bénéficie d'une protection spécifique : l'ordonnance de protection. Focus sur une procédure encore trop méconnue. Selon un communiqué du vendredi 22 août commun au ministères de la justice, de l'intérieur et du droit des femmes, plus de 500 téléphones d'alerte pour les femmes en danger devraient être déployés dès le mois de septembre sur l'ensemble du territoire national, ce dont on peut se féliciter. Le téléphone permettra la mise en relation d'une victime avec un professionnel de la lutte contre les violences conjugales. Profitons

de cette actualité pour rappeler qu'il existe un dispositif juridique qui permet d'assurer la protection des victimes de violences conjugales : l'ordonnance de protection. Toute victime de violences conjugales, que celles-ci surviennent au sein d'un couple marié, pacsé ou de concubins, bénéficie d'une protection spécifique. La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences conjugales a en effet introduit dans notre droit civil une procédure permettant à la victime de violences conjugales de saisir dans l'urgence le juge aux affaires familiales afin qu'il délivre une ordonnance de protection. Cette procédure bénéficie également aux couples séparés, qu'ils aient été mariés, concubins ou pacsés. Quelles sont les mesures que le juge peut prendre s'il estime que les violences conjugales sont avérées ? Le juge peut : interdire à l'auteur des violences de recevoir et rencontrer certaines personnes, notamment la victime et ses enfants, ou d'entrer en relation avec elles ; interdire à l'auteur des violences de détenir ou porter une arme et ordonner sa remise ; statuer sur la résidence séparée des époux en précisant lequel des deux continuera à résider dans le logement conjugal et sur les modalités de prise en charge des frais afférents à ce logement ; se prononcer sur les modalités de l'exercice de l'autorité parentale ; pour les couples mariés, se prononcer sur la contribution aux charges du mariage ; pour les couples pacsés, se prononcer sur l'aide matérielle au sens de l'article 515-4 du code civil pour les partenaires de PACS ; se prononcer sur la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants ; autoriser la victime à dissimuler son adresse.

Quelle est la durée de la protection ?

Les mesures ordonnées par le juge sont valables pour une durée maximale de quatre mois. La durée de validité des mesures peut être prolongées au-delà si, pendant ce délai de 4 mois, une requête en divorce ou en séparation de corps a été déposée.

Quelles sont les conséquences si l'auteur des violences ne respecte pas les mesures ordonnées par le juge ?

Le non respect des mesures ordonnées par le juge constitue un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

Cas spécifique des victimes en situation irrégulière : Toute victime ne disposant pas d'un titre de séjour valable ne doit pas

craindre d'engager une procédure. En effet, la victime de violences conjugales en situation irrégulière peut se voir délivrée une carte de séjour temporaire portant la mention « vie privée et familiale », cela sans condition de vie commune.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER

T TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JUILLET 2014 : - 0,2 % % sur un mois ; 0,3 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C E) en juillet 2014:74290 (1,6 % sur un mois et 4,1 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en juillet 2014 : 750 (- 13,8 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER